

A photograph of two children, a girl on the left and a boy on the right, standing at a public water tap. The girl is smiling and looking towards the camera, while the boy is looking down at his hands. The background shows several large white water storage tanks. The entire image has a light blue tint.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020



**Centre Conjoint des Données
sur les Déplacements Forcés**



WORLD BANK GROUP



UNHCR
The UN Refugee Agency



Table des matières

Avant-propos	4
1. Introduction	6
2. Transformer le paysage des données sur le déplacement forcé	7
Des lacunes persistantes en matière d'information et de données probantes	7
D'une idée innovante à un centre établi : le JDC en 2020	9
3. Actions et activités du JDC : exemples illustratifs	13
Principales réalisations de 2020	13
MULTIPAYS : Inclusion des populations déplacées de force dans les enquêtes téléphoniques à intervalles rapprochés sur la COVID-19	14
MACHREQ : Mesure de l'évolution du bien-être socioéconomique des populations déplacées de force et les communautés d'accueil depuis la COVID-19	16
ÉTHIOPIE : Inclusion des réfugiés dans une enquête socioéconomique nationale auprès des ménages	18
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Enquête sur les ménages déplacés à l'intérieur de leur pays dans le cadre de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2020	20
BANGLADESH : Centre de statistiques sur le développement humanitaire à Cox's Bazar/Programme analytique	22
MONDIAL : Appui à la phase III du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés (EGRIS)	24
MONDIAL : Compilation et conservation des ensembles de données du HCR pour la bibliothèque de microdonnées	26
MONDIAL : Partage des connaissances – Diffusion de données probantes et d'informations sur les personnes déplacées de force	28
4. Des concepts à la transformation – réflexions et enseignements tirés jusqu'à présent	30
5. Conclusion	32
6. Annexe : Le programme de travail du JDC – activités en cours et prévues	33

Avant-propos

Les années 2010 à 2019 ont été qualifiées de « décennie du déplacement ». Le nombre de personnes déplacées dans le monde augmente presque constamment : à la mi-2020, plus de 80 millions de personnes étaient déplacées de force, soit 1 % de la population mondiale. Ce chiffre est presque deux fois plus élevé qu'en 2010. Parmi ces personnes, on compte près de 16 millions de réfugiés bloqués dans des situations de déplacement prolongé, et le nombre de réfugiés pouvant rentrer chez eux est en forte baisse.

Ces tendances exigent d'adopter de nouvelles approches en matière de lutte contre le déplacement forcé. Les gouvernements nationaux, les organisations internationales, ainsi que d'autres acteurs mondiaux et régionaux ont intensifié leurs efforts pour trouver des solutions efficaces sur le plan des politiques. Plusieurs initiatives récentes, notamment le Pacte mondial pour les réfugiés et le Forum mondial sur les réfugiés, ont insufflé un élan important en faveur du changement. Elles reposent sur une démarche concertée, fondée sur la complémentarité entre l'action humanitaire et de développement, et sur le leadership des autorités nationales.

La création du Centre conjoint des données sur le déplacement forcé (JDC) en 2019 découle directement de cette mobilisation. Le mandat du JDC se concentre sur l'un des principaux enjeux : la rareté des données sur les personnes concernées par le déplacement forcé et leur inadéquation pour sous-tendre efficacement les politiques nationales et les approches de développement.

La création du JDC par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Banque mondiale marque une nouvelle manière de travailler entre ces organisations. Le Centre a recours au personnel et aux ressources des deux institutions d'une façon unique, en rassemblant leurs différentes capacités et leurs divers réseaux, tout en s'appuyant sur leurs systèmes administratifs ; il ne crée donc pas de nouvelle entité juridique. Le Centre est également conçu pour favoriser la collaboration et les partenariats au-delà des deux organisations mères, notamment avec les gouvernements des pays hôtes, les populations touchées, d'autres organisations internationales, la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé.

Comme pour la plupart d'entre nous, les 18 premiers mois du Centre ont constitué un véritable défi. Nous sommes très heureux de constater que le JDC, malgré l'impact de la pandémie de COVID-19, est parvenu à mettre sur pied un solide portefeuille d'activités, tout en renforçant la collaboration entre la Banque mondiale et le HCR, et en facilitant les partenariats entre nos institutions et d'autres organisations. Un certain nombre d'ensembles de données et de rapports pertinents sur le plan des politiques et des programmes aux niveaux national, régional et mondial ont déjà été présentés.

Ce premier rapport annuel offre une discussion sur les enjeux généraux liés aux informations et aux données probantes. Il présente également les efforts déployés jusqu'à présent par le JDC pour améliorer la disponibilité et l'accessibilité de données socioéconomiques de qualité sur les personnes concernées par le déplacement forcé. Le rapport met également en lumière quelques-unes des principales réussites du JDC en 2020, allant de l'inclusion des réfugiés dans les enquêtes nationales en Éthiopie à l'inclusion des personnes déplacées de force dans les enquêtes téléphoniques à intervalles rapprochés, en passant par la conservation des ensembles de données pour la bibliothèque de microdonnées du HCR. Dans le cadre de ces activités, les membres de l'équipe se sont impliqués dans les dimensions opérationnelles et de recherche du JDC et, dans une certaine mesure, en sont venus à les apprécier pleinement. Ces activités ont également constitué des occasions d'en apprendre plus sur l'importance et les difficultés du renforcement des capacités statistiques nationales. Nous espérons que ce travail stimulera nos efforts collectifs destinés à soutenir des personnes parmi les plus vulnérables du monde, notamment grâce à des informations et des données probantes plus nombreuses, de meilleure qualité et plus accessibles.



Dominique Hyde
Présidente du Comité de gestion
du Centre conjoint des données
Directrice des relations extérieures
au HCR

Stefan Emblad
Vice-président du Comité de gestion
du Centre conjoint des données
Directeur principal par intérim du groupe chargé
de la lutte contre les fragilités, les conflits et les
violences de la Banque mondiale



La création d'un centre conjoint par le HCR et la Banque mondiale marque une nouvelle manière de travailler entre ces organisations.



**Centre Conjoint des Données
sur les Déplacements Forcés**



WORLD BANK GROUP



UNHCR
The UN Refugee Agency

1. Introduction

Malgré l'évolution récente des politiques et l'attention politique accrue accordée au déplacement forcé et aux migrations en général, évaluer le paysage de données connexe présente des lacunes et des défis de taille. Pour y remédier de manière efficace et durable, il est nécessaire d'adopter des approches créatives mais rigoureuses, capables de fournir de nouvelles données probantes solides pour orienter efficacement les politiques et les opérations dans les contextes de déplacement forcé.

Le *Centre conjoint des données de la Banque mondiale et du HCR sur le déplacement forcé* (JDC) a été créé en 2019 pour contribuer à transformer le paysage des données sur le déplacement forcé. Il est devenu pleinement fonctionnel début 2020. En concevant son programme de travail, il s'est attaché à poser les bases nécessaires pour améliorer considérablement la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des microdonnées socioéconomiques sur les populations concernées par le déplacement forcé, afin d'orienter les politiques et les opérations susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie et leur bien-être général. L'ambition du JDC est de faire évoluer drastiquement la situation au cours des quatre années de son mandat actuel, et l'équipe s'est attelée à amorcer ce processus en 2019-2020.

La première année d'activités (2020) a coïncidé avec le début de la pandémie de COVID-19, qui a posé de sérieux obstacles à leur réalisation. Plus grave encore, la crise a probablement accru la vulnérabilité des personnes déplacées de force. Ce constat ne fait que souligner l'importance d'inclure les personnes déplacées de force dans les enquêtes et, par conséquent, dans les actions publiques. Ce rapport présente certaines des activités en cours du JDC visant à résoudre ces problématiques.

Ce document diffère quelque peu de ce que l'on attend généralement d'un rapport annuel classique : il est axé sur le défi de fond à relever, sans fournir un compte rendu détaillé et exhaustif de toutes les activités, ni présenter les comptes annuels détaillés. Cela est lié à la nature particulière du Centre, qui repose sur le partenariat ; les exigences juridiques et fiduciaires incombent aux deux institutions mères.

Ce premier rapport annuel du JDC commence par donner une vue d'ensemble de ce que le Centre estime être les principales lacunes existantes en matière d'information et de données probantes sur les personnes concernées par le déplacement forcé. Ensuite, le rapport revient sur les travaux du JDC en 2019-2020 : la définition d'un ensemble d'objectifs, la conception d'un programme de travail et le lancement d'une multitude de partenariats. Le rapport met également en évidence une sélection d'activités et de réalisations majeures qui se sont appuyées sur le programme de travail adopté en mars 2020. Après une réflexion sur cette première année et demie d'expérience, le rapport s'achève sur les enseignements à en tirer et sur la manière dont ils influenceront la conception d'un programme de travail pour 2021 et au-delà, et notamment la mise en œuvre de la Stratégie du JDC pour 2021-2023.



António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, lors du lancement du JDC.



2. Transformer le paysage des données sur le déplacement forcé

Des lacunes persistantes en matière d'information et de données probantes

De nombreuses données relatives au déplacement forcé sont produites chaque jour, principalement afin d'orienter les interventions humanitaires aux niveaux stratégique, opérationnel et programmatique. Compte tenu de ces objectifs primordiaux et des circonstances difficiles dans lesquelles la plupart de ces données sont collectées, d'importantes lacunes subsistent quant à leur qualité et leur couverture, ce qui empêche la pleine inclusion des populations déplacées de force dans les programmes de développement et les processus de planification nationale¹. Ces lacunes sont apparues très clairement lors de nos consultations dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie du JDC. Elles peuvent être classées en cinq catégories distinctes :

- Les « **défaillances en matière de qualité** », engendrées par un manque de clarté et de rigueur dans les définitions et les méthodes. En effet, l'incohérence de la terminologie, des concepts et des définitions employés pour caractériser le phénomène de déplacement forcé ainsi que l'irrégularité des méthodes et des outils de collecte de données utilisés et la non-conformité aux normes statistiques en vigueur constituent non seulement des obstacles majeurs à la qualité des données, mais limitent également la comparabilité de ces dernières malgré la diversité des sources et des contextes. Bien que des progrès aient été réalisés pour certains de ces aspects, notamment à travers le Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés (EGRIS), un travail considérable reste encore à accomplir. Il conviendra par ailleurs d'explorer plus avant la piste des innovations méthodologiques.
- Le « **manque de matière** », c'est-à-dire le manque de données socioéconomiques permettant de réaliser des comparaisons portant sur les populations hôtes et des études longitudinales. En effet, les données disponibles sur le déplacement forcé, qui ont généralement été produites en vue d'éclairer les interventions humanitaires, sont rarement adaptées à l'action pour le développement. Ainsi, les données s'intéressant à la situation socioéconomique des personnes déplacées de force, à la manière dont cette situation diffère de celle des populations non déplacées et à l'évolution des principales variables socioéconomiques au fil du temps sont encore insuffisantes.
- Les « **défaillances systémiques** », liées à la faible intégration de données sur le déplacement forcé dans les systèmes statistiques nationaux des pays touchés. En effet, les systèmes statistiques nationaux prévoient rarement une

collecte de données sur le déplacement forcé ; lorsqu'elle est effectivement prévue, les capacités du pays à récolter ces données sont souvent insuffisantes. L'incapacité à générer des statistiques officielles fiables en matière de déplacement peut entraver l'inclusion effective des populations déplacées de force dans les processus de développement nationaux et limiter la possibilité de répondre efficacement aux vulnérabilités engendrées par ces phénomènes.

- Les « **lacunes en matière d'accès** », c'est-à-dire la faible disponibilité de microdonnées et données ventilées, ou l'accès limité à ces dernières. Dans de nombreux contextes, l'incapacité à accéder rapidement à des données portant sur les populations déplacées de force au niveau des ménages ou des individus restreint fortement la possibilité de mener des recherches approfondies susceptibles d'éclairer l'élaboration de politiques et d'interventions pertinentes pour l'amélioration de la protection et du bien-être des communautés et des ménages déplacés.
- Les « **lacunes en matière de couverture** », qui désignent la faible disponibilité de données portant sur certains groupes de population ou zones géographiques clés. En effet, les données disponibles sur les personnes apatrides, les populations ne résidant pas dans des camps de réfugiés ou encore les personnes réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur propre pays résidant en zone urbaine sont généralement insuffisantes. Le bien-être des personnes de retour dans leur pays d'origine est également trop peu étudié. D'un point de vue mondial, certains pays et régions semblent toutefois davantage concernés par ce type de lacunes ; notamment les régions où les capacités locales en matière de production de données sont limitées (l'Afrique subsaharienne ou le Sahel, par exemple), mais également celles où les déplacements forcés et les mouvements de population sont particulièrement prononcés (comme l'Amérique latine).

L'analyse des raisons de la persistance de ces lacunes révèle vite un panorama plus complexe. Plusieurs causes majeures sont à souligner, chacune mettant en évidence les défis fondamentaux à relever pour aborder le problème de manière globale.

Premièrement, **nombre de données sont produites à des fins humanitaires** et, bien qu'elles soient très précieuses en soi, elles ne correspondent pas aux « besoins en données de développement² ». Les données concernant les populations déplacées de force sont principalement collectées par les autorités nationales et les organisations humanitaires nationales

¹ Banque mondiale, *Forcibly Displaced: Toward a Development Approach Supporting Refugees, the Internally Displaced, and Their Hosts* (Déplacés de force : vers une approche de développement tenant compte des personnes réfugiées et déplacées de force et des communautés d'accueil), 2017. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/25016>.

² Sarzin, Zara, « Stocktaking of Global Forced Displacement Data » (Inventaire des données sur le déplacement forcé dans le monde). Document de travail de recherche sur les politiques n° WPS 7985. Banque mondiale, Washington D. C., 2017. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/26183/WPS7985.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

et internationales par le biais de systèmes qui visent explicitement à orienter le travail de protection, de secours et de plaidoyer humanitaire, ainsi qu'à concevoir des programmes. Cela tient en grande partie au fait que l'on a toujours considéré le déplacement forcé comme un défi humanitaire. En dépit de l'évolution récente des politiques, et notamment de la volonté des partenaires du développement à prendre en compte le déplacement forcé (en particulier à travers le Pacte mondial pour les réfugiés), la transformation nécessaire du paysage des données est encore loin d'être achevée. Par exemple, l'inclusion du déplacement forcé dans les systèmes nationaux de collecte de données est encore très limitée, tout comme la conformité avec des normes statistiques bien établies (notamment en ce qui concerne l'emploi et la pauvreté) qui sont à la base de tant de processus de planification du développement.

Deuxièmement, il convient de souligner les **contextes très difficiles dans lesquels la grande majorité de ces données sont produites**³. Les dynamiques politiques ont une influence considérable, et impliquent un réseau complexe de mesures incitatives (souvent non transparentes) qui orientent les investissements des parties prenantes dans le domaine des données et de leur analyse. Il peut s'agir d'incitations à gonfler ou à sous-évaluer les chiffres démographiques, à augmenter les allocations de financements ou à s'adapter au discours politique ambiant. Les pressions politiques peuvent également entraîner d'importants déficits de couverture pour certains groupes de population, malgré des investissements plus importants et plus constructifs en faveur des données. Les incitations au financement au sein du secteur humanitaire créent bien souvent une concurrence entre les organismes et les secteurs, et compromettent la collaboration. Les contraintes opérationnelles pèsent elles aussi sur la qualité et la disponibilité des données. Le manque de connectivité, d'accès à Internet et de moyens institutionnels ainsi que la fluidité des mouvements de population sont des obstacles courants aux efforts de production de données. La majorité des personnes déplacées de force vivent hors des camps ou dans des environnements urbains dont la nature complexe et informelle (surpopulation, insécurité, anonymat, etc.) présente également des difficultés opérationnelles importantes qui nuisent à la qualité des données produites. En 2020, parallèlement à l'évolution de la pandémie de COVID-19, les méthodes traditionnelles de collecte de données ont été considérablement perturbées, ce qui a conduit à une nouvelle approche en la matière pour de nombreux acteurs clés.

Troisièmement, les difficultés opérationnelles sont aggravées par un problème fondamental : **l'utilisation incohérente de définitions sur des questions techniques, voire conceptuelles**. Comme le soulignent les *recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés*, il existe « un manque de comparabilité entre les statistiques sur les réfugiés et les demandeurs d'asile produites par différents pays, et selon les situations de déplacement au sein des pays. Cela est dû à l'incohérence de la terminologie, des concepts, des définitions et des classifications, ainsi qu'aux variations dans les méthodes de collecte, de compilation et de présentation des données aux niveaux national et international⁴. »

3 Toutes ces questions sont développées dans le document suivant : Natalia Baal, Laura Ronkainen, « Obtaining representative data on IDPs: challenges and recommendations » (Obtenir des données représentatives sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays : défis et recommandations). Série technique du HCR, 2017. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/598088104.pdf>.

Le panorama est encore plus flou concernant les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Quels sont précisément les événements à l'origine des déplacements internes ? Les enfants nés de parents déplacés sont-ils également des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ? À partir de quand les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ne doivent-elles plus être définies comme telles ? Les réponses à ces questions et à d'autres varient considérablement dans la pratique et jouent grandement sur la comparabilité des données au sein des pays et entre eux⁵. Les raisons de l'incohérence de ces définitions varient, mais s'expliquent en grande partie par des cadres juridiques, des motivations politiques, des niveaux de capacité variables et (jusqu'à récemment) l'absence de classifications statistiques reconnues au niveau international.

Un quatrième problème concerne **l'accès limité aux données disponibles, ou leur partage insuffisant**. Cela a des répercussions négatives tant sur les opérations que sur les politiques. Malgré le consensus sur la valeur ajoutée d'une rationalisation des procédures de partage des données entre les partenaires opérationnels et d'une augmentation responsable de l'accessibilité des données sur le déplacement forcé pour les chercheurs, les moyens d'y parvenir actuellement sont limités. Au cœur de cette problématique se trouve un réel souci de protection des données permettant d'identifier des personnes ou des groupes vulnérables, car il existe un risque important de ciblage ou de préjudice ultérieur si ces données tombent entre de mauvaises mains. L'utilisation abusive potentielle des données pose également un risque évident pour la réputation des organisations qui les ont collectées et diffusées en premier lieu, surtout lorsque, comme dans le cas du HCR, elles ont pour mandat de protéger la population concernée. Pour cette raison, les données actuellement collectées par le HCR et d'autres parties prenantes restent souvent sous-exploitées dans la conception de politiques et de programmes, et dans la recherche sur le déplacement forcé. Les risques en matière de protection liés à la réidentification ne sont pas la seule explication du partage limité des données. Le manque de sensibilisation aux avantages potentiels qu'il peut apporter, les ressources limitées pour investir dans des procédures d'anonymisation et les relations entre les institutions qui ne favorisent pas le partage des données contribuent également à cette situation.

Dans leur ensemble, ces lacunes et les raisons de leur persistance sont à l'origine de la création du JDC. Elles ont continué à influencer les décisions prises tout au long de la phase de conception du Centre et de sa première année de fonctionnement.

4 Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés, *International Recommendations on Refugee Statistics* (Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays), 2018, paragraphe 17. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/9315869/KS-GQ-18-004-EN-N.pdf/d331c9cc-1091-43c2-b589-2c250bcc281>.

5 Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés, *Technical Report on the Statistics of IDPs* (Guide technique sur les statistiques relatives aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays), 2018. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-manuals-and-guidelines/-/KS-GQ-18-003>. Plus précisément, les difficultés liées aux définitions incohérentes des solutions durables ont été décrites dans le document suivant : Chaloka Beyani *et al.*, « Défis conceptuels et solutions pratiques dans les situations de déplacement interne », *Revue Migrations Forcées*, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fmreview.org/fr/solutions/beyani-baal-caterina>.

D'une idée innovante à un centre établi : le JDC en 2020

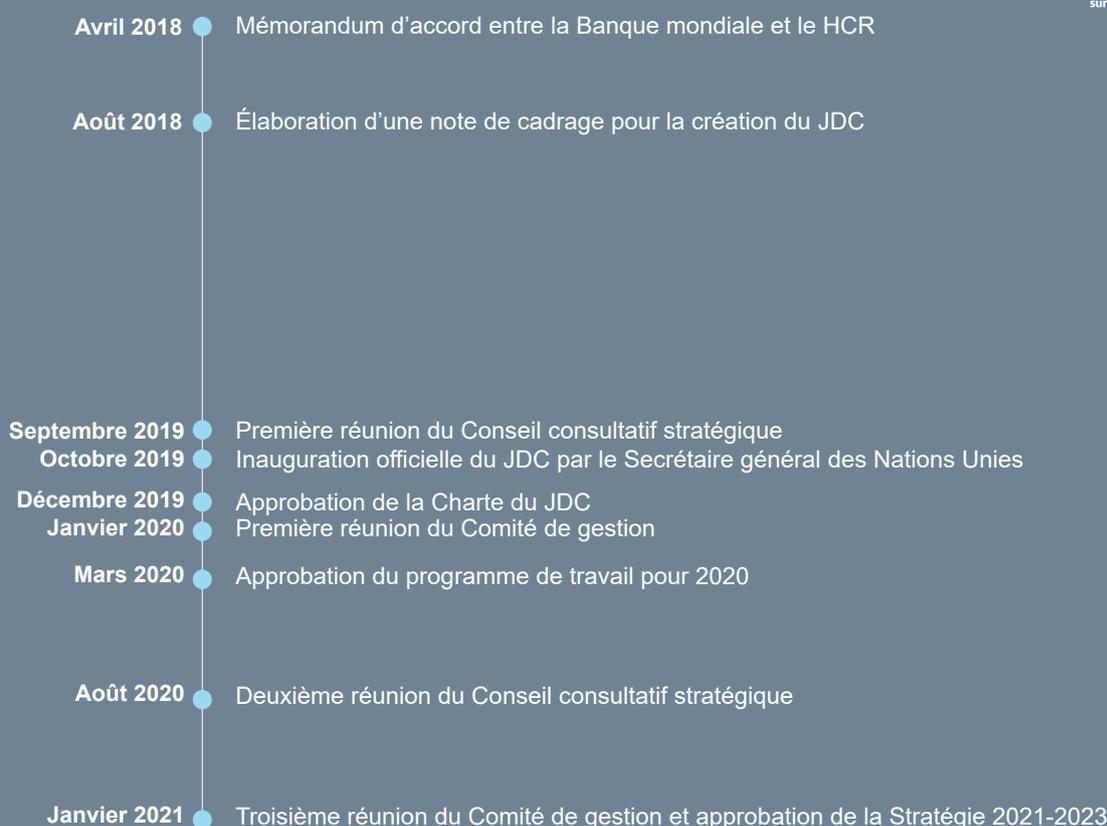
Les lacunes en matière d'information et de données probantes présentées plus haut soulignent la nécessité de produire de nouvelles données probantes pour orienter les politiques et les interventions dans les situations de déplacement forcé. À cette fin, le *Comité de gestion du JDC* a préconisé un programme de travail ambitieux dès le lancement du Centre. Les opérations du JDC devraient conduire à un véritable changement dans la manière dont les données sont produites et utilisées par les acteurs locaux, régionaux et mondiaux pour améliorer la protection et le bien-être des populations concernées.

La mise en pratique d'un objectif aussi ambitieux nécessite l'élaboration d'un ensemble cohérent d'actions. Encouragé par le Comité de gestion et avec le soutien de ses institutions hôtes que sont le HCR et la Banque mondiale, le Centre a entrepris environ 40 activités dès sa première année. Il est ainsi passé très rapidement du statut d'entité abstraite à celui d'acteur établi dans le domaine de l'information et des données probantes relatives au déplacement forcé.

La première étape a consisté à créer une nouvelle équipe. À la fin de l'année 2020, le JDC était composé de 16 membres issus de la Banque mondiale et du HCR. L'équipe comprend trois chercheurs boursiers, sélectionnés parmi un groupe de jeunes universitaires de pays à revenu faible ou intermédiaire ayant une expérience en matière de déplacement forcé et des intérêts de recherche conformes au programme de travail du Centre (voir encadré 1).

L'écosystème actuel des données relatives au déplacement forcé est riche de parties prenantes activement engagées dans la production, l'utilisation et l'amélioration des données disponibles concernant ces populations vulnérables. Définir la position du JDC dans cet espace déjà saturé a constitué une autre priorité au cours des premières étapes de son existence. À cette fin, le Centre a élaboré une théorie du changement, qui représente une étape importante vers la définition de ses objectifs ultimes. Une fois ces derniers établis, l'équipe a commencé à définir les étapes de mise en œuvre et les partenariats nécessaires pour atteindre les objectifs, ainsi que les bénéficiaires directs des activités du Centre. Ce processus a été encadré par la délimitation d'un domaine de travail précis, tant en ce qui concerne l'orientation thématique que les populations cibles, et ce, dès le lancement du JDC. Sur le plan thématique, le JDC se concentre sur la collecte, l'analyse, la diffusion et l'utilisation de

Chronologie de la création du JDC

- 
- Avril 2018** ● Mémorandum d'accord entre la Banque mondiale et le HCR
 - Août 2018** ● Élaboration d'une note de cadrage pour la création du JDC
 - Septembre 2019** ● Première réunion du Conseil consultatif stratégique
 - Octobre 2019** ● Inauguration officielle du JDC par le Secrétaire général des Nations Unies
 - Décembre 2019** ● Approbation de la Charte du JDC
 - Janvier 2020** ● Première réunion du Comité de gestion
 - Mars 2020** ● Approbation du programme de travail pour 2020
 - Août 2020** ● Deuxième réunion du Conseil consultatif stratégique
 - Janvier 2021** ● Troisième réunion du Comité de gestion et approbation de la Stratégie 2021-2023



microdonnées primaires, à savoir des données démographiques et socioéconomiques (informations sur le revenu, la pauvreté, les compétences, la santé, l'éducation et l'activité économique, entre autres). Les populations sur lesquelles le JDC se concentre sont les personnes réfugiées, déplacées à l'intérieur de leur propre pays, apatrides, rapatriées, en demande d'asile et les communautés d'accueil.

Ces éléments ont servi de point de départ à la définition du programme de travail pour 2020, étape décisive dans l'évolution du JDC. En étroite collaboration avec les équipes de la Banque mondiale et du HCR, le personnel du JDC a sélectionné les activités qui ont façonné les opérations du JDC en 2020. Regroupées en six domaines thématiques, elles portent sur l'ensemble du processus de production de données probantes, de la conception de nouvelles méthodes de collecte de données à la diffusion de rapports accompagnant la publication de nouveaux produits de données. Plus précisément, conformément aux objectifs définis dans la théorie du changement, le JDC finance et soutient : l'inclusion des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des apatrides dans les systèmes statistiques nationaux ; la mise au point de méthodes innovantes pour la collecte et l'analyse des données ; la collecte de microdonnées

socioéconomiques originales ; la production de recherches analytiques fondées sur des données ; la diffusion responsable des données ; et les activités de partage des connaissances. Bien que le personnel du JDC conduise certaines de ces activités, la plupart sont réalisées par le personnel de la Banque mondiale ou du HCR (travaillant parfois au sein de la même équipe et généralement en collaboration avec des partenaires extérieurs), à qui le JDC offre un soutien financier et technique, ainsi qu'une supervision. La sélection et la conception de ces activités sont le fruit d'un processus rigoureux, basé sur la présentation de notes conceptuelles détaillées et leur examen par des experts internes et externes au JDC.

Le rôle fédérateur du JDC dans l'organisation des efforts de collaboration et l'établissement de partenariats avec les parties prenantes compétentes est au cœur de son mandat. Cette démarche a déjà donné des résultats concrets, notamment un renforcement des collaborations entre la Banque mondiale et le HCR. Mais le JDC a estimé que ce rôle s'étendait également à d'autres acteurs dans le domaine du déplacement forcé. À ce titre, il a établi d'importants partenariats avec les gouvernements des pays concernés dans le cadre de sa mission visant à orienter les politiques et les opérations relatives au déplacement forcé.

ENCADRÉ 1 : LE PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE DU JDC



En tant que boursier du JDC et chercheur conscient que des données de meilleure qualité permettent de prendre de meilleures décisions, je vis une expérience riche et fascinante dans mes recherches sur le déplacement forcé, le tout au sein d'une équipe expérimentée et très disponible.

(Sosso Feindouno, chercheur boursier du JDC en 2020)

.....

Le programme de bourses de recherche est au cœur de la démarche du JDC visant à soutenir le renforcement des capacités des jeunes universitaires et professionnels issus des communautés déplacées ou d'accueil dans les pays à revenus faibles et intermédiaires. Il contribue à faciliter leur travail sur des sujets liés au déplacement forcé. Trois jeunes boursiers, sélectionnés parmi les candidats au programme du ministère britannique du Développement international, de la Banque mondiale et du HCR, ont rejoint le JDC depuis l'été 2020. Malgré les complications liées à la pandémie de COVID-19, tous trois ont déjà contribué de manière considérable aux opérations financées par le JDC en travaillant aux niveaux national et mondial. Par exemple, l'un d'entre eux a coécrit le document *Highly vulnerable yet largely invisible* (Vulnérables mais invisibles). Ils avancent également sur la publication de documents de travail d'ici juin 2021 concernant les sujets suivants : 1) les coûts environnementaux de l'accueil des réfugiés au Bangladesh, 2) l'état des connaissances sur l'inclusion financière des réfugiés dans le monde, et 3) la relation dynamique entre le déplacement forcé et les épisodes de violence au Sahel.

.....

En tant que chercheur boursier du JDC, j'apprécie le travail d'équipe et les responsabilités qui me sont déléguées par l'institution, signe de la confiance qui m'est accordée. Cela m'a permis d'analyser les données de l'enquête téléphonique à intervalles rapprochés menée en Éthiopie et de corédiger deux rapports pour les premier et deuxième cycles de collecte de données de cette enquête.

(Nfamara K. Dampha, chercheur boursier du JDC en 2020)

Au cours de ma formidable expérience avec le JDC sur les sujets liés au déplacement forcé, j'ai eu la chance d'apprendre les différentes difficultés auxquelles les chercheurs sont confrontés, notamment en raison du manque de données pertinentes.

(Leila Aghabarari, chercheuse boursière du JDC en 2020)

La première *conférence de la recherche sur le déplacement forcé*, qui a eu lieu en janvier 2020, a également contribué à définir le modèle de fonctionnement du Centre. Non seulement la conférence a contribué à positionner le JDC comme un acteur important dans le secteur académique sur le déplacement forcé, mais elle a également servi de plateforme pour la mise au point de nouvelles formes de collaboration avec les institutions de recherche et d'action publique. Tout au long de l'année, de nouveaux efforts de collaboration portant sur l'ensemble des activités du JDC ont été entrepris.

Compte tenu des capacités en matière de données et des mandats bien établis de ses institutions mères, le JDC est exposé au risque de chevauchement des efforts existants. Afin d'éviter cette situation, le Centre a été créé en tant que catalyseur du changement. Ainsi, le JDC est par exemple un « centre de données sans serveur ». Il ne collecte pas directement de nouvelles données et n'héberge pas les données qu'il aide à collecter ; il soutient plutôt le travail d'autres entités à cet effet et travaille avec des partenaires pour renforcer l'impact de toutes les activités. Le soutien à la création de référentiels de données pour chaque organisation en est un exemple. La Banque mondiale disposait déjà d'une bibliothèque de microdonnées, et l'un des premiers investissements du JDC a consisté à soutenir la création d'un tel instrument au sein du HCR⁶. Toutes les données collectées dans le cadre des activités du JDC doivent être mises à disposition par le biais de ces deux bibliothèques, ce qui témoigne de son engagement à considérer les données comme un bien public mondial.

Le travail que le JDC mène en collaboration avec ses partenaires et ses organisations mères permet d'obtenir des données de meilleure qualité et, par conséquent, d'orienter les actions et les opérations pertinentes en matière de politiques. En traduisant les résultats en biens publics, largement accessibles, le JDC améliore de manière cumulative la compréhension globale du déplacement forcé. La section suivante illustre le travail du Centre en décrivant une sélection d'activités représentatives de la manière dont le JDC a interprété son rôle et son mandat en 2020.

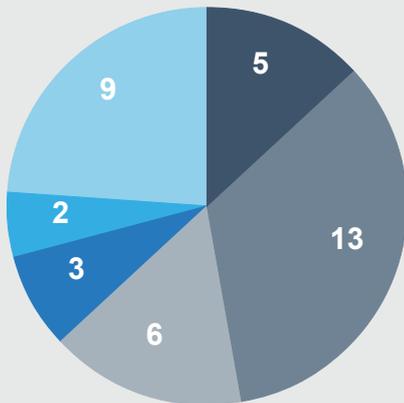


⁶ La bibliothèque de microdonnées du HCR est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://microdata.unhcr.org/>. La bibliothèque de microdonnées de la Banque mondiale est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://microdata.worldbank.org/>.

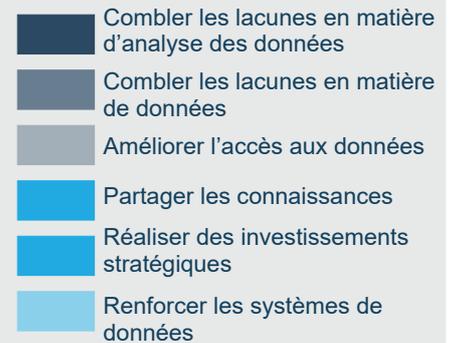
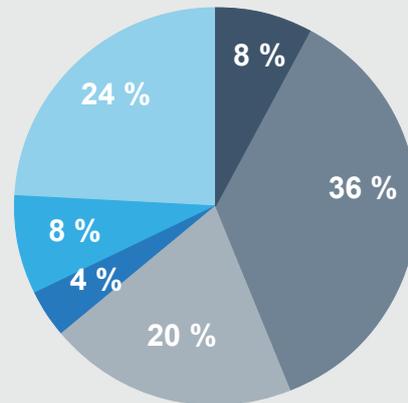
La première année en chiffres

Portefeuille d'activités

Nombre d'activités par thème



Budget par thème (total : 13,2 millions de dollars)



Couverture géographique :

19
pays



Réalisations



Collaborations avec les instituts nationaux de statistique

Assistance technique et exercices de renforcement des capacités avec **6** instituts nationaux de statistique

Intégration du module de déplacement forcé dans **4** pays



Enquêtes

11 séries d'enquêtes de surveillance rapide et à intervalles rapprochés menées à bien



Événements scientifiques

1 conférence de la recherche
2 ateliers
5 séminaires/webinaires



Publications

2 Rapports complets
1 article de recherche du JDC
1 guide d'introduction sur la COVID-19
1 article de blog
1 article pour *Revue Migrations Forcées*
1 dossier d'information pour les enquêtes téléphoniques à intervalles rapprochés



Publications périodiques

10 bulletins d'information
8 comptes rendus de revue de la littérature
2 bulletins trimestriels



Ensembles de données

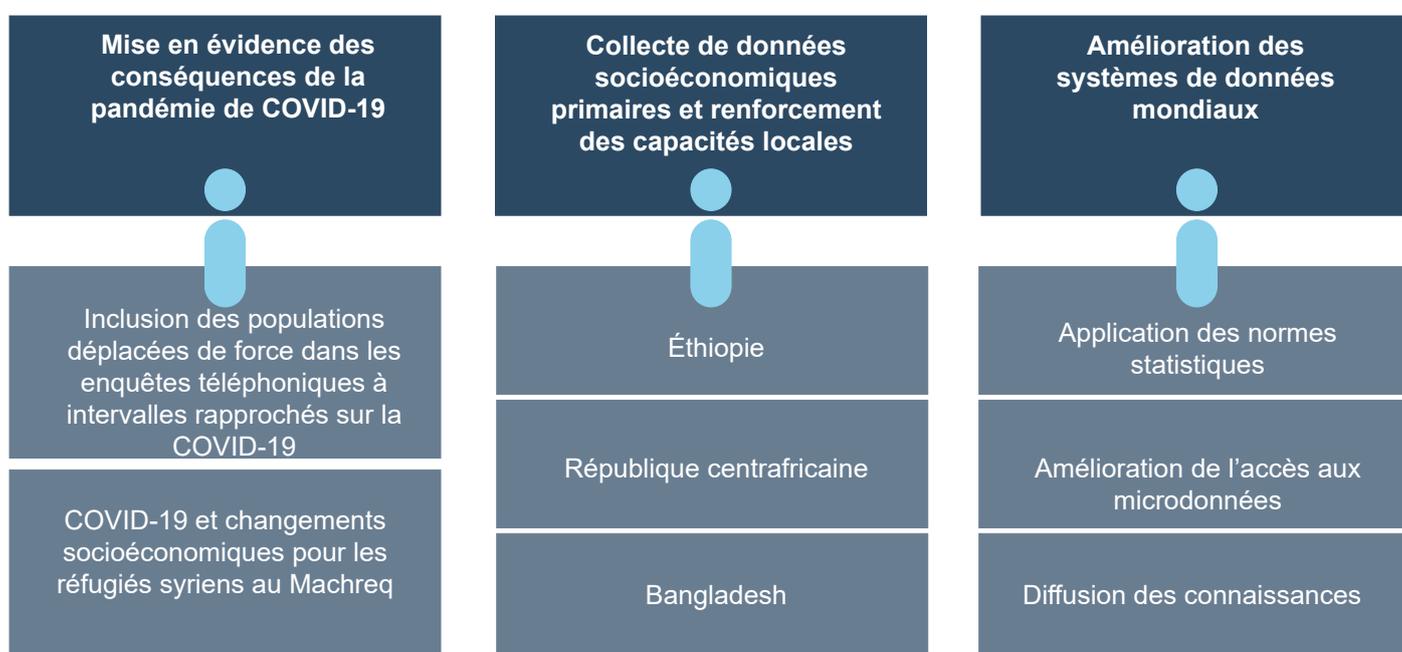
86 ensembles de données publiés avec le soutien du JDC sur la bibliothèque de microdonnées du HCR

3. Actions et activités du JDC : exemples illustratifs

Principales réalisations de 2020

Les pages suivantes résument une sélection d'activités et de réalisations majeures ayant marqué la première année de fonctionnement du JDC. Les huit exemples illustrent bien l'ampleur des activités et des progrès réalisés au cours du second semestre de 2019 et tout au long de 2020. Il s'agit d'activités entreprises aux niveaux mondial, régional et national, qui offrent un aperçu du programme de travail global du JDC pour 2020 et de ses 40 activités. Toutes les activités présentées ont progressé au cours de l'année 2020, et la plupart sont encore en cours. Le schéma ci-dessous donne un aperçu des activités incluses dans le rapport annuel. Le tableau en annexe récapitule les activités du JDC en cours ou déjà planifiées et approuvées.

Pour de plus amples informations sur toutes les activités du JDC, veuillez consulter le [site Internet du Centre](#).



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



BANGLADESH



ÉTHIOPIE



MACHREQ



ENQUÊTES TÉLÉPHONIQUES À Intervalles rapprochés SUR LA COVID-19

MULTI-PAYS : Inclusion des populations déplacées de force dans les enquêtes téléphoniques à intervalles rapprochés sur la COVID-19

Motivation

La pandémie de COVID-19 a détruit des vies et des moyens de subsistance dans le monde entier, à un rythme alarmant et avec impartialité. Il y a des raisons de penser que les populations les plus vulnérables sont les plus touchées, mais sans données suffisantes, il est difficile d'évaluer l'ampleur du problème ou de prendre des mesures visant à atténuer leurs souffrances.

En particulier, les revenus plus faibles et les conditions de vie souvent surpeuplées et précaires des populations concernées par le déplacement forcé les rendent probablement plus vulnérables aux effets sanitaires et économiques de la pandémie.

Disposer d'informations et de données probantes à jour sera essentiel pour permettre de surveiller et d'atténuer les effets sociaux et économiques de la crise sur ces groupes vulnérables spécifiques, et pour favoriser la prise en compte des populations déplacées de force dans les mesures nationales de lutte contre la COVID-19.

Activité

Le JDC appuie l'extension des enquêtes téléphoniques à intervalles rapprochés existantes et nouvelles sur les répercussions socioéconomiques de la COVID-19 sur les populations nationales afin, d'inclure les personnes déplacées de force dans ces activités.

Le JDC a procédé à une évaluation des options de soutien aux exercices de collecte et d'analyse des données qui sont envisageables et utiles pour ses parties prenantes dans les pays où se trouvent des populations déplacées de force.

À ce jour, les six pays sélectionnés pour la phase suivante sont le Tchad (réfugiés), Djibouti (réfugiés), l'Éthiopie (réfugiés), la Jordanie (réfugiés), l'Iraq (personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et rapatriées) et le Burkina Faso (personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays).

La collecte et l'analyse des données réalisées dans le cadre de ce projet permettront de répondre à des questions sur l'évolution du bien-être des personnes déplacées de force, de leurs vulnérabilités et de leurs perspectives pendant la pandémie de COVID-19. Leur financement facilitera également un travail analytique supplémentaire pour chaque pays et une analyse transnationale de l'expérience des populations déplacées et de leurs hôtes dans les pays sélectionnés.

Résultats

1. Au niveau national, inclusion des réfugiés et/ou des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans la collecte de données, puis intégration de ces personnes dans le dialogue sur les politiques et les mesures connexes.

2. Meilleure compréhension des conséquences socioéconomiques de la COVID-19 sur les personnes déplacées de force au sein de toutes les populations et à tous les niveaux géographiques.

Produits de l'activité

- I. Courtes synthèses à la fin de chaque cycle de collecte de données, comparant les populations déplacées de force avec l'échantillon national.
- II. Éléments méthodologiques concernant la collecte de données et les instruments.
- III. Ensembles de données du Burkina Faso, du Tchad, de Djibouti, de l'Éthiopie, de la Jordanie et de l'Iraq, publiés sur la bibliothèque de microdonnées de la Banque mondiale pour tous les cycles de données de tous les pays.
- IV. Rapports par pays à la fin de l'exercice de collecte de données.
- V. Analyses transnationales (rapports et analyses) par région et par population d'intérêt (réfugiés/personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays) et comparaison avec les données sur les hôtes.

Une première publication de la série du JDC sur le déplacement forcé est parue en novembre 2020. Elle donne un aperçu des répercussions macroéconomiques de la récession mondiale provoquée par la COVID-19 pour les principaux pays d'accueil et les nations concernées par le déplacement forcé interne. En présentant une cartographie conceptuelle des conséquences potentielles de la récession au niveau des ménages et des individus pour les populations déplacées de force, ce document souligne la nécessité urgente d'investir dans les données et les analyses pour mettre en place des programmes fondés sur des données probantes afin de protéger et de prendre efficacement en compte les populations déplacées de force. Consultez la publication à l'adresse suivante :

[Highly vulnerable yet largely invisible :](#)

[Forcibly displaced in the COVID-19-induced recession \(Vulnérables mais invisibles : le sort des populations déplacées de force dans le cadre de la récession provoquée par la pandémie de COVID-19\).](#) ●●●●●●



Budget : 500 000 dollars
Période : 2020-2021



BÉNÉFICIAIRES

Populations déplacées de force
et leurs hôtes



UTILISATEURS VISÉS

Gouvernements, Banque mondiale,
HCR et partenaires du développement



IMPACT

Les populations déplacées
de force sont rendues visibles
grâce aux données et sont
représentées lors de l'évaluation
des conséquences de la
COVID-19

MACHREQ : Mesure de l'évolution du bien-être socioéconomique des populations déplacées de force et les communautés d'accueil depuis la COVID-19

Motivation

Dans l'ensemble de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), les effets de la COVID-19 sur la protection et la pauvreté des personnes vulnérables, en particulier les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les apatrides, semblent catastrophiques. Le HCR et d'autres partenaires ont recueilli des informations sur l'impact de COVID-19 sur les personnes relevant de leur compétence par le biais de centres d'appels et de lignes d'assistance téléphonique. Des résultats préliminaires sont disponibles. Cependant, les méthodes d'enquête sont principalement déterminées par les équipes opérationnelles des pays, au sein desquelles l'échantillonnage, les questionnaires et les indicateurs diffèrent. Bien que certaines évaluations portant sur la COVID-19 aient inclus les communautés d'accueil, cela n'a pas été systématique, et la compréhension des effets de la COVID-19 sur ces dernières et les réfugiés reste très limitée. Cette activité concerne deux problèmes connexes : des données cloisonnées qui pourraient être plus utiles si elles étaient combinées, et un manque de compréhension commune et cohérente des dynamiques du bien-être des populations déplacées et d'accueil dans la région. Les objectifs principaux consistent à évaluer l'évolution du bien-être socioéconomique des réfugiés syriens au Machreq depuis la COVID-19, et à poser les bases d'une collaboration à plus long terme des bureaux régionaux et nationaux du HCR dans la région avec le pôle mondial d'expertise de la banque mondiale sur la pauvreté et l'équité pour la région MENA.

Activité

En dépit d'un partenariat fructueux par le passé, le HCR et la Banque mondiale ne disposent pas actuellement des ressources nécessaires pour intégrer les sources de données propres à chaque institution et fournir des analyses exploitables sur la pauvreté, tant chez les hôtes que chez les réfugiés. Cela permettrait pourtant de faciliter la conception des programmes et le dialogue sur les politiques dans le cadre des efforts des deux institutions dans la région MENA. Le projet utilise les données disponibles à la Banque mondiale ou au HCR pour préparer des analyses sur le bien-être dans les pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés, en particulier ceux de la crise syrienne. Des données provenant de plusieurs sources sont disponibles : des enquêtes téléphoniques menées par le HCR, ainsi que des enquêtes sur les ménages réalisées par la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail et les instituts nationaux de statistique.

Ces données seront harmonisées et combinées. L'activité repose spécifiquement sur l'enquête sur les réfugiés syriens et les communautés d'accueil entreprise par la Banque mondiale en 2015/2016. Cette enquête a permis de recueillir des informations sur les sources de revenus et d'aide des ménages, et fournit des informations sur les caractéristiques du marché du travail. Ces données ont été complétées par des données macroéconomiques auxiliaires, ainsi que par des microdonnées sur les réfugiés fournies par le HCR, telles que le cadre d'évaluation de la vulnérabilité de la Jordanie, l'évaluation de la vulnérabilité des réfugiés syriens du Liban et l'outil d'évaluation de la vulnérabilité dans la région du Kurdistan en Iraq.

Résultats

1. Analyse du bien-être dans les pays accueillant un grand nombre de réfugiés syriens.
2. Fondement des décisions du HCR, de la Banque mondiale et des gouvernements dans la région sur des données harmonisées et des tendances triangulées.
3. Établissement d'une collaboration régionale étroite et à long terme entre le HCR et la Banque mondiale.

Produits de l'activité

- I. Méthodologie présentée à la quatrième conférence de Bruxelles sur la Syrie.
- II. Consultation des résultats préliminaires avec des fonctionnaires en Jordanie, au Liban et dans la région du Kurdistan en Iraq.
- III. Rapport sur les effets des changements socioéconomiques depuis la COVID-19 sur le bien-être des communautés d'accueil et des réfugiés syriens en Iraq, au Liban et en Jordanie.
- IV. Diffusion de rapports pour orienter les actions des organisations internationales humanitaires et de développement.



Budget : 50 000 dollars
Période : 2020



BÉNÉFICIAIRES

Réfugiés syriens



UTILISATEURS VISÉS

La Banque mondiale et le HCR



IMPACT

Dialogue sur les politiques dans la région du Machreq concernant les réfugiés syriens

ÉTHIOPIE : Inclusion des réfugiés dans une enquête socioéconomique nationale auprès des ménages

Motivation

L'Éthiopie accueille la sixième plus grande population de réfugiés au monde (800 000 personnes). Malgré les efforts du gouvernement et de la communauté internationale, les réfugiés sont confrontés à diverses difficultés d'accès aux services et leurs conditions socioéconomiques peuvent être précaires difficiles. Tout cela peut également exercer une pression sur leurs communautés d'accueil.

Des informations et des données probantes de qualité sur ces questions sont nécessaires pour soutenir la conception et la mise en œuvre de la récente Déclaration sur les réfugiés et de la Stratégie nationale d'intervention globale pour les réfugiés.

L'enquête nationale sur les dépenses des ménages en Éthiopie (Household Consumption Expenditure Survey, HCES) offre une occasion unique de combler ces lacunes en matière de données. Une enquête sur les réfugiés est aussi entreprise et partiellement intégrée à l'enquête HCES afin d'améliorer les informations disponibles sur les réfugiés et leurs communautés d'accueil, et d'orienter la mise en œuvre des politiques nationales d'intégration des réfugiés.

Activité

Cette activité vise à résoudre deux problèmes existants : i) les données lacunaires sur les conditions socioéconomiques des réfugiés et ii) les défaillances du travail analytique qui permet de comparer les situations socioéconomiques des réfugiés et des communautés d'accueil.

Étant donné que la plupart des réfugiés en Éthiopie vivent dans des camps, ils ne sont pas systématiquement inclus dans l'enquête HCES ; peu d'informations sont disponibles sur leurs conditions socioéconomiques et leurs niveaux de pauvreté par rapport à ceux des Éthiopiens. Afin de combler ces lacunes, une strate consacrée aux réfugiés sera incluse dans l'enquête HCES, couvrant les réfugiés dans les camps et ceux résidant à Addis-Abeba.

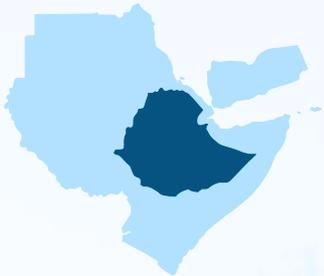
Pour finaliser la planification, une collaboration est en cours entre l'institut national de statistique, l'agence éthiopienne pour les réfugiés et les rapatriés, la Banque mondiale et le HCR, avec le soutien du JDC. Il s'agit notamment de finaliser le questionnaire afin de garantir qu'il reflète au mieux la population des réfugiés, qu'il intègre les recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés et qu'il soit conforme, dans la mesure du possible, aux indicateurs prioritaires des objectifs de développement durable (ODD).

Résultats

1. Contribution à l'élaboration de la Stratégie nationale d'intervention globale pour les réfugiés sur 10 ans et à la mise en œuvre à plus grande échelle de la nouvelle politique de la Déclaration sur les réfugiés.
2. Orientation des programmes de la Banque mondiale répondant aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil en matière de développement.
3. Dialogue mieux documenté sur la manière de renforcer l'intégration socioéconomique des réfugiés en encourageant l'autonomie, la liberté de mouvement, le droit au travail et l'accès aux services essentiels.
4. Renforcement des capacités de l'institut national de statistique à intégrer les réfugiés dans les enquêtes nationales.

Produits de l'activité

- I. Inclusion réussie des réfugiés dans le processus d'enquête nationale sur la pauvreté.
- II. Partenariat renforcé avec l'agence éthiopienne pour les réfugiés et les rapatriés et l'institut national de statistique.
- III. Appropriation nationale des données et des résultats des enquêtes.
- IV. Amélioration de la collaboration entre la Banque mondiale et le HCR au niveau opérationnel.



Budget : 500 000 dollars
Période : 2020-2021



BÉNÉFICIAIRES

Réfugiés (dans les camps et à Addis-Abeba) et communautés d'accueil



UTILISATEURS VISÉS

Gouvernements, Banque mondiale, HCR et partenaires



IMPACT

Meilleure intégration socioéconomique des réfugiés et meilleure cohésion sociale

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Enquête sur les ménages déplacés à l'intérieur de leur pays dans le cadre de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2021

Motivation

Près de 15 % de la population nationale de la République centrafricaine est constituée de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (environ 702 000 en février 2020), mais on manque de données précises sur cette population vulnérable. L'institut national de statistique prépare actuellement l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), qui permettra d'obtenir des données représentatives au niveau national concernant le bien-être des ménages, la pauvreté et les inégalités.

Bien que la prochaine enquête EHCVM inclue les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison de sa dimension nationale, l'analyse de leur situation n'est pas son principal objectif. De ce fait, l'échantillon de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays risque de ne pas être suffisant, et le questionnaire manque de modules essentiels pour identifier correctement ces personnes et évaluer leurs difficultés et leurs perspectives socioéconomiques associées au déplacement. Ainsi, cette activité vise à augmenter la taille de l'échantillon de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à fournir à l'institut national de statistique un soutien technique. Elle vise également à renforcer ses capacités pour consolider les modules d'enquête sur ce groupe de population, pour ainsi collecter plus d'informations afin d'orienter la stratégie nationale de lutte contre les déplacements internes.

Activité

Les données sur les personnes déplacées sont collectées dans le cadre de l'enquête sur les ménages EHCVM menée par l'institut national de statistique de la République centrafricaine, avec le soutien technique de la Banque mondiale et du JDC.

Le module supplémentaire sur le déplacement forcé sera ajouté aux modules actuels et viendra compléter le questionnaire de l'enquête EHCVM, qui porte sur une série de sujets variés.

Le questionnaire sur les ménages caractérise les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays répondantes au sein de la population générale et comprend quelques questions spécifiques à ce groupe de population dans certains modules. Une stratégie d'échantillonnage spécifique sera appliquée aux sites où vivent des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays vivant dans des familles d'accueil ont des chances d'être sélectionnées dans le cadre des procédures d'échantillonnage principales de l'EHCVM.

Le sous-échantillon de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sera ensuite comparé au reste de l'échantillon. Outre cette comparaison, des variables spécifiques seront analysées séparément pour ces personnes.

Résultats

1. Échantillonnage et caractérisation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans la prochaine EHCVM nationale.
2. Cadre d'échantillonnage, instrument d'enquête et capacités statistiques pour l'EHCVM 2020 et pour de futures enquêtes similaires.
3. Possibilité d'utiliser les données produites dans le cadre de cette activité pour concevoir et mettre en œuvre des programmes destinés aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux communautés d'accueil.
4. Renforcer les capacités de l'institut national de statistique pour l'échantillonnage et la caractérisation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans les prochaines enquêtes nationales sur les ménages.

Produits de l'activité

- I. Personnel de l'institut national de statistique formé. Des modules sur le déplacement forcé sont ajoutés aux modules habituels des enquêtes démographiques et sur le niveau de vie. Une stratégie d'échantillonnage spécifique est appliquée pour sélectionner les répondants déplacés à l'intérieur de leur propre pays qui vivent sur des sites, et un module spécifique permet de recueillir des informations caractérisant ceux qui vivent au sein de la population générale.
- II. Données d'enquête représentatives au niveau national, incluant et caractérisant les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.
- III. Rapport sur les conditions socioéconomiques des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.



Budget : 270 000 dollars
Période : 2019-2021



BÉNÉFICIAIRES

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et leurs communautés d'accueil



UTILISATEURS VISÉS

Gouvernements, Banque mondiale, HCR et partenaires



IMPACT

Capacités statistiques renforcées et données de meilleure qualité sur les déplacés internes dans le cadre de programmes de lutte contre la pauvreté bénéficiant aux ménages extrêmement pauvres

BANGLADESH : Centre de statistiques sur le développement humanitaire à Cox's Bazar/ Programme analytique

Motivation

Depuis août 2017, plus de 725 000 réfugiés ont quitté le Myanmar pour Cox's Bazar, rejoignant environ 300 000 personnes déplacées depuis le Myanmar au cours des années précédentes. Cet afflux a nécessité des services humanitaires d'urgence et a mis à rude épreuve des systèmes de prestation de services, dont les ressources étaient déjà limitées. La transition d'une intervention humanitaire à une opération de développement à moyen terme exigera un apprentissage fondé sur une approche multidimensionnelle permettant de relever les principaux défis que pose l'écosystème actuel des données. Ces défis comprennent : de multiples efforts de collecte de différents types de données, souvent non motivés par une évaluation systématique des besoins des utilisateurs ; le manque de prise en compte des enseignements tirés des données de suivi à court terme pendant la mise en œuvre du projet ; et le partenariat limité entre les universitaires et les acteurs locaux et internationaux dans le cadre de la production de données et d'un dialogue sur les politiques fondé sur des données probantes.

Le programme analytique de Cox's Bazar est conçu pour fournir les informations nécessaires au suivi régulier des indicateurs clés en matière de bien-être des communautés d'accueil et des réfugiés rohingyas à Cox's Bazar, ainsi qu'à la conception de programmes et de projets. Par ailleurs, il active l'utilisation de données à court terme provenant d'interventions menées dans le cadre de projets à grande échelle en cours à Cox's Bazar, afin d'établir des données probantes sur ce qui peut fonctionner dans ce contexte.

Activité

Face au besoin urgent de données sur lesquelles s'appuyer pour agir au moment d'une crise humanitaire, la Banque mondiale a lancé deux activités en 2017 : i) le suivi à court terme du bien-être économique des réfugiés rohingyas et de leurs communautés d'accueil, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) ; et ii) la mise en place d'une base de données probantes pour mesurer systématiquement le bien-être des réfugiés et des communautés d'accueil. Ces premières activités constituent une contribution majeure à la création d'une base de données probantes susceptible d'alimenter le dialogue autour des politiques et l'action connexe. Pour catalyser cette approche à plusieurs volets, le programme analytique vise à : i) construire une plateforme de données et de recherche gérée localement, capable de suivre les indicateurs clés du bien-être des Rohingyas déplacés et de leurs communautés d'accueil à moyen et long terme ; ii) coordonner et évaluer les besoins en données ; et iii) définir les domaines d'action essentiels.

Cette plateforme sera conçue pour être gérée par des chercheurs et des acteurs locaux, grâce à la création d'un Centre de statistiques sur le développement humanitaire à Cox's Bazar. Les organisateurs lanceront un dialogue local, fondé sur des

données probantes, concernant les politiques et les interventions en faveur des réfugiés. Pour ce faire, la création d'un réseau national de recherche (le Réseau de recherche sur les réfugiés au Bangladesh) sera encouragée. Ce réseau rassemblera des spécialistes et des chercheurs qui produiront des données probantes exploitables pouvant être intégrées au dialogue sur les politiques et permettant d'orienter les mesures prises.

Résultats

1. Suivi régulier des indicateurs clés en matière de bien-être des communautés d'accueil et des réfugiés à Cox's Bazar.
2. Examen et production de données ; élaboration de conclusions statistiques solides pour étayer un diagnostic de la croissance économique.
3. Les données et le diagnostic alimenteront le dialogue stratégique fondé sur des données probantes, mené localement par les partenaires (Banque mondiale, HCR, PAM, Organisation internationale pour les migrations [OIM], universitaires) et le gouvernement du Bangladesh pour les communautés d'accueil et les Rohingyas.

Produits de l'activité

- I. Centre de statistiques sur le développement humanitaire de Cox's Bazar, regroupant des données d'enquête, des données administratives et un suivi en ligne.
- II. Base de données spatiales de Cox's Bazar.
- III. Un système d'enquête à intervalles rapprochés permettant de suivre un panel de communautés d'accueil et de Rohingyas afin de surveiller les effets de la COVID sur le marché du travail, l'adaptation, l'accès à l'aide et les aspirations des personnes déplacées de force.
- IV. Diagnostic de croissance inclusive de Cox's Bazar.
- V. Favoriser la coproduction de données et de recherches en établissant un réseau de recherche communautaire avec des institutions universitaires locales et internationales ; partenariats analytiques avec le PAM, le HCR et l'OIM.
- VI. Produits analytiques conjoints, y compris des notes d'information sur l'éducation (aspirations) et le travail (perspectives) pour orienter les interventions à moyen terme ; notes d'information conjointes du HCR, de la Banque mondiale et du PAM.



Budget : 1 800 000 dollars

Période : 2020-2021



BÉNÉFICIAIRES

Réfugiés, décideurs publics (voir ci-dessous), partenaires de mise en œuvre et chercheurs locaux et mondiaux.



UTILISATEURS VISÉS

Décideurs publics (gouvernements locaux et nationaux, Banque mondiale, HCR, PAM, OIM) et universitaires



IMPACT

Orientation des mesures politiques à moyen terme en réponse à la crise des Rohingyas et à l'expansion de Cox's Bazar grâce à des informations et des données probantes

MONDIAL : Appui à la phase III du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés (EGRIS)

Motivation

Il est essentiel de produire des données de qualité sur les personnes déplacées de force pour éclairer les politiques comme les interventions opérationnelles. En veillant à ce que ces données soient la propriété des pays et qu'elles soient intégrées dans les pratiques habituelles des systèmes statistiques nationaux des pays concernés, on garantit qu'elles puissent servir de base aux politiques nationales et aux processus de planification du développement.

Cependant, dans de nombreux cas, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les groupes de population apparentés ne sont pas inclus dans ces systèmes pour diverses raisons politiques, techniques et opérationnelles. L'EGRIS, mandaté par la Commission de statistique des Nations Unies, rassemble un grand nombre de parties prenantes, dont les pays d'accueil et les États touchés, afin de contribuer à la mise en œuvre des recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays grâce à des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et à des conseils techniques.

Ce travail permettra d'améliorer les mesures nationales fondées sur des données probantes, d'accroître la comparabilité des données entre les contextes grâce à des définitions normalisées, d'améliorer la comparaison avec les communautés d'accueil et de faciliter la ventilation des ODD prioritaires par statut migratoire.

Activité

Lors de la 47^e session de la Commission de statistique des Nations Unies en mars 2016, Statistics Norway, Eurostat, l'Institut de statistique turc et le HCR ont présenté un rapport conjoint reconnaissant l'importance de disposer de données de qualité sur les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ainsi que les défis liés à la production de statistiques concernant ces populations. Dans sa décision 47/111, la Commission de statistique des Nations Unies a approuvé la proposition de créer l'EGRIS, pour que ce dernier élabore une série de recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

À ce jour, l'EGRIS a mis au point avec succès les recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés, le rapport technique sur les statistiques relatives aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les recommandations internationales sur les statistiques relatives aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et un manuel en ligne à l'intention des compilateurs. Tous ces documents ont été approuvés par la Commission de statistique des Nations Unies.

Lors de la troisième phase de son mandat (2020-2025), le groupe se consacrera à la mise en œuvre des deux séries de

recommandations à travers la promotion, le renforcement des capacités et l'amélioration des conseils techniques.

Résultats

1. Amélioration de la qualité des statistiques officielles sur les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ; amélioration de la qualité, la comparabilité et l'appropriation nationale des données sur le déplacement forcé.
2. Amélioration des informations et des données probantes pour orienter les politiques nationales, le dialogue sur les politiques et les opérations, notamment en ce qui concerne l'inclusion des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans les systèmes nationaux et les processus de développement.
3. Amélioration de la comparabilité des données sur les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays avec celles des populations nationales/communautés d'accueil ; amélioration de la visibilité des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans les ODD.
4. Renforcement des capacités des instituts nationaux de statistique et autres acteurs nationaux compétents à produire des statistiques officielles sur les populations déplacées de force.

Produits de l'activité

- I. Promotion et diffusion des recommandations internationales sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays : publication et traduction en arabe, espagnol, français et russe. Stratégie de plaidoyer et supports connexes au niveau national. Série de webinaires. Participation de représentants de haut niveau à des événements clés. Gestion de la plateforme en ligne.
- II. Renforcement des capacités : conférence. Cartographie des perspectives existantes et feuille de route pour l'action. Élaboration de supports de formation. Organisation de quatre ateliers régionaux. Insertion des modules dans les programmes de formation correspondants. Déploiement de conseillers techniques.
- III. Apprentissage continu et manuel à l'intention des compilateurs : consolidation des enseignements tirés. Amélioration du manuel. Série de webinaires techniques pour faciliter les échanges entre pairs.



Budget : 1 286 000 dollars

Période : 2020-2023



BÉNÉFICIAIRES

Les instituts nationaux de statistique, les personnes déplacées de force et les communautés d'accueil



UTILISATEURS VISÉS

Gouvernements, Banque mondiale, HCR et partenaires du développement



IMPACT

Des politiques nationales plus inclusives, fondées sur des données probantes et plus efficaces grâce à l'intégration des réfugiés/ personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans les systèmes statistiques nationaux et les processus d'élaboration des politiques/budgets connexes

MONDIAL : Compilation et conservation des ensembles de données du HCR pour la bibliothèque de microdonnées

Motivation

Alors que le HCR collecte régulièrement une multitude de données, aussi bien directement que par l'intermédiaire de ses partenaires, l'organisation dans son ensemble n'a jusqu'à présent pas été en mesure de tirer pleinement parti de l'investissement important consacré à cette collecte. Celle-ci est coûteuse sur le plan des ressources financières et humaines, mais exige également énormément de temps de la part des répondants. Dans un souci de promotion de l'efficacité, de transparence et de meilleure utilisation des fonds publics, l'accès libre et la diffusion des données sont de plus en plus encouragés, et parfois même imposés, par ceux qui financent les efforts de collecte de données, et de nombreux instituts nationaux de statistique disposent désormais de portails de données ouverts. Jusqu'à présent, les données que le HCR a partagées ouvertement et publiquement étaient principalement des données agrégées, et l'accès aux microdonnées était en grande partie régi par des accords *ad hoc* de partage de données. Ce projet concrétise l'engagement du HCR à partager les données de manière transparente et responsable en découvrant, nettoyant et cataloguant les microdonnées qu'il collecte et celles de ses partenaires grâce à des catalogues en ligne complémentaires, internes et externes. La diffusion des microdonnées permet et facilite l'analyse et la recherche qui orienteront et contribueront à la conception des futurs programmes et politiques visant à améliorer la vie des personnes concernées par le déplacement forcé, avec un effet positif sur leur bien-être.

Activité

La bibliothèque interne de données brutes et la bibliothèque externe de microdonnées sont des plateformes conçues pour fournir un emplacement sécurisé pour le stockage et la réutilisation de divers ensembles de données dans un format intuitif.

En plus de servir de référentiel pour les nouvelles activités de données, ces plateformes hébergeront également un stock important d'ensembles de données collectées au préalable. Sur le plan interne, ce projet permettra d'améliorer la qualité des données, de prévenir la perte de celles-ci, d'éviter la duplication des efforts pour leur collecte, et de réduire la pression exercée pour trouver des données et répondre aux demandes personnalisées d'autres membres du personnel.

Sur le plan externe, il contribuera à la chaîne de valeur des données en favorisant, grâce à la facilité d'accès, une analyse plus poussée par les universitaires et les centres de recherche, le secteur privé, les acteurs du développement et d'autres organisations humanitaires, afin qu'elles puissent être utilisées pour orienter la programmation, les politiques et les efforts de sensibilisation.

Résultats

1. Optimisation des investissements du HCR dans la collecte de microdonnées.
2. Soutien à une communauté de recherche croissante et efficace sur le déplacement forcé.
3. Positionnement du HCR en tant que leader de confiance dans le domaine des données.

Produits de l'activité

- I. Les référentiels de microdonnées du HCR sont opérationnels et continuellement améliorés pour répondre aux demandes des utilisateurs.
- II. Les microdonnées des dernières années sont nettoyées, documentées, anonymisées et chargées dans les bibliothèques.
- III. Des supports d'orientation sont créés et institutionnalisés pour la documentation et l'anonymisation des microdonnées.
- IV. La fonction de conservateur de données est établie de manière durable au sein du HCR.
- V. Des communications sur la bibliothèque de microdonnées sont diffusées pour une plus grande visibilité et utilisation.

En mai 2020, le JDC, en partenariat avec le gouvernement estonien, a organisé un atelier de deux jours réunissant le HCR, la Banque mondiale, ainsi que les meilleurs experts du domaine de la protection, de l'anonymisation et de la désidentification des données, afin de lancer des discussions et d'améliorer la compréhension de l'anonymisation et de l'agrégation des données. Axées en particulier sur les données d'enregistrement, les consultations ont constitué une première étape vers la création d'une norme rigoureuse d'anonymisation des données pour les populations déplacées de force. Veuillez consulter le [site Internet](#).





Budget : 850 000 dollars
Période : 2019-2021



BÉNÉFICIAIRES

Populations déplacées de force



UTILISATEURS VISÉS

Chercheurs – universitaires,
organisations internationales,
gouvernements



IMPACT

Amélioration de la vie des populations
déplacées de force en exploitant tout le
potentiel des investissements du HCR en
matière de microdonnées

MONDIAL : Partage des connaissances – Diffusion de données probantes et d'informations sur les personnes déplacées de force

Motivation

Le JDC remplit sa mission en partageant des données et des informations utiles de manière systématique, afin de mieux orienter la prise de décisions concernant les populations déplacées de force.

Ces activités de « partage des connaissances » représentent un élément fondamental de la mission du Centre, qui consiste à faciliter l'échange de connaissances fondées sur des données entre les différentes parties prenantes, en vue de renforcer les liens, de créer des réseaux, et d'échanger des connaissances tout en diffusant stratégiquement des publications et d'autres produits de la connaissance auprès de groupes d'experts et de publics ciblés.

Activité

Le JDC cherche à collecter des données probantes issues de recherches fondées sur des données financées et soutenues par le JDC, ou provenant d'autres études rigoureuses.

Ces données sont ensuite diffusées auprès d'un large public d'universitaires, de spécialistes, d'employés d'organisations internationales et non gouvernementales et de décideurs publics. L'objectif ultime est d'orienter la conception, la mise en œuvre et la programmation des politiques.

Une attention particulière est accordée aux chercheurs des pays concernés, afin de les sensibiliser aux données utiles et aux produits fondés sur des données probantes.

Produits de l'activité

- I. Publications : deux rapports complets, un article du JDC, un guide d'introduction sur la COVID-19, un article publié dans Revue Migrations Forcées, un article de blog, un dossier sur les enquêtes téléphoniques à intervalles rapprochés.
- II. Publications périodiques : dix bulletins d'information, huit comptes rendus de revue de la littérature, deux bulletins trimestriels.
- III. Événements scientifiques : une conférence annuelle de la recherche, deux ateliers, cinq séminaires/webinaires.
- IV. Site Internet.
- V. Autres activités ponctuelles : deux documents d'information pour la publication du HCR « The State of the World's Forcibly Displaced » (La situation des personnes déplacées de force dans le monde).



Résultats

1. Intensification du débat politique et académique sur le déplacement forcé.
2. Renforcement des liens entre le JDC, les groupes de réflexion, les instituts de recherche et d'autres acteurs qui s'appuient sur des données probantes.
3. Dialogue, processus et décisions en matière de politiques mieux documentés.
4. Positionnement du JDC comme un facilitateur clé de l'échange de connaissances sur les données probantes entre les parties prenantes concernées.



Budget : 832 000 dollars

Période : 2020-2023



BÉNÉFICIAIRES

Les populations déplacées de force,
les chercheurs et les décideurs
publics



UTILISATEURS VISÉS

La Banque mondiale, le HCR, les
gouvernements, les universitaires et les
spécialistes



IMPACT

Des politiques sur le déplacement
forcé mieux documentées et
fondées sur des données probantes

4. Des concepts à la transformation – réflexions et enseignements tirés jusqu'à présent

Compte tenu des défis fondamentaux et de la nature persistante des lacunes qui en résultent (voir chapitre 2), toute transformation significative du paysage des données sur les déplacements forcés ne pourra se contenter de mesures palliatives. Elle devra se concentrer sur les questions sous-jacentes. Il est certes nécessaire de combler les lacunes urgentes en matière de données, mais une perspective à moyen et long terme est indispensable pour obtenir de réels changements dans la durée.

À la suite des 18 premiers mois d'opération du JDC, dont une année de supervision d'un large portefeuille d'activités, un ensemble de réflexions et d'enseignements sur les instruments utiles pour une véritable transformation de son programme a été élaboré :

- **Être motivé par les besoins opérationnels et/ou stratégiques**

Étant donné la multitude de lacunes en matière de données dans de nombreux contextes de déplacement et d'apatridie, les repérer est essentiel, mais ne suffit pas à définir les priorités. Pour définir les investissements les plus pertinents sur le plan opérationnel, les plus opportuns et les plus susceptibles d'être efficaces, il faut consulter les gouvernements ainsi que les partenaires humanitaires et de développement. En outre, une hiérarchisation efficace des priorités requiert également des connaissances du contexte et une expertise technique adéquates, ainsi que des cadres décisionnels clairs en matière de directives et de redevabilité. Cette observation a permis d'élaborer des critères de sélection concrets pour les activités futures, intégrés dans notre Stratégie 2021-2023, ainsi qu'un dispositif solide pour la gestion continue du portefeuille. Elle nous a également incités à recourir à un financement flexible pour répondre à des besoins en constante évolution, tels que les données probantes concernant l'impact de la COVID-19 sur les personnes déplacées de force.

- **Investir dans le renforcement des capacités**

Avec 85 % des réfugiés dans le monde⁷ et la grande majorité des personnes déplacées et des apatrides résidant dans les pays en développement, il n'est peut-être pas surprenant que les capacités statistiques nationales soient limitées ou restreintes. Compte tenu du soutien au développement nécessaire à moyen et à long terme, il est essentiel de garantir des capacités statistiques adéquates pour répondre aux besoins constants en données pour de telles mesures.

Toutefois, le renforcement des capacités peut être un processus lent et est trop souvent négligé ou abordé de manière inappropriée. Privilégier le renforcement coordonné et efficace des capacités afin d'inclure les personnes déplacées de force dans les efforts réguliers de collecte de données des systèmes nationaux est donc une priorité essentielle du JDC. Le soutien et la participation à la troisième phase de l'EGRIS constituent donc une priorité essentielle pour 2020 et au-delà⁸.

- **Collaborer de manière constructive avec les systèmes statistiques nationaux**

Comme pour d'autres groupes vulnérables, les données sur le déplacement forcé sont souvent omises ou dissociées des systèmes statistiques nationaux, même lorsque les autorités nationales sont impliquées dans leur production. Pour véritablement les inclure dans les efforts réguliers de collecte de données qui sous-tendent les processus de planification du développement national, il est essentiel de s'efforcer d'atteindre cet objectif. Il s'agit notamment de repérer les opportunités pertinentes (activités de recensement ou d'enquête prévues), d'utiliser stratégiquement les financements initiaux (pour inclure des échantillons supplémentaires de la population cible), et d'assurer un renforcement des capacités et un soutien technique appropriés. Les résultats peuvent tarder à se concrétiser par rapport aux données collectées dans des circonstances différentes, mais ils peuvent avoir un impact plus important pour les personnes déplacées de force et la mise en œuvre de politiques d'inclusion à long terme. En 2020, le JDC a appuyé ces efforts dans plusieurs pays, dont l'Éthiopie et la République centrafricaine.

- **Relever les défis méthodologiques récurrents**

Plusieurs défis méthodologiques se posent de manière récurrente dans les différents contextes de déplacement, affectant la qualité et la comparabilité des données. En voici quelques exemples : l'élaboration d'une définition claire et cohérente de la « communauté d'accueil » à inclure dans les stratégies d'échantillonnage des enquêtes ; la mise au point d'une approche complète, mais gérable et statistiquement solide, pour mesurer l'intégration ou la réalisation de solutions durables ; la mise en œuvre des recommandations statistiques pour les populations apatrides ; et la normalisation des modules d'enquête pour le déplacement forcé. Il s'agit là de défis méthodologiques ou de lacunes

7 HCR, *Global Trends – Forced displacement in 2019* (Tendances mondiales en 2019 : les déplacements forcés). Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/5ee200e37/unhcr-global-trends-2019.html>.

8 Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées internes (EGRIS) : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/expert-group-on-refugee-statistics>.

récurrents qu'il est important d'aborder et de traiter de manière directe. En 2020, le JDC a lancé ou contribué à des travaux avec des partenaires dans tous ces domaines. Le JDC travaille notamment en étroite collaboration avec le HCR, la Banque mondiale et divers pays d'accueil afin d'aider à mettre au point des méthodologies communes visant à mesurer l'impact de la protection et de l'assistance aux réfugiés grâce au processus décrit dans le Pacte mondial pour les réfugiés.

- **Adopter et développer les innovations performantes**

L'accent mis sur les approches innovantes est un élément incontournable du travail du JDC. En 2020, le JDC s'est lancé dans des activités exploitant des outils et des méthodes innovants, tels que l'utilisation et l'application de techniques avancées d'apprentissage automatique pour améliorer l'analyse des données et leur suivi régulier ; l'élaboration d'outils, de lignes directrices et de méthodes pour renforcer la production et la qualité des données ; et l'utilisation de données et d'images géospatiales dans les situations de déplacement forcé.

- **Améliorer l'accès responsable aux données et promouvoir la recherche de qualité**

Une des lacunes majeures dans le paysage actuel des données porte sur l'accès sécurisé et responsable aux microdonnées disponibles sur les populations déplacées de force et affectées. Si les raisons de cette situation persistante sont complexes, elles ne sont pas pour autant insurmontables. Les résoudre suppose d'importants investissements dans la création et la maintenance de plateformes solides, en plus de la collecte, de l'anonymisation et de la diffusion responsables d'ensembles utiles de données. À cette fin, le JDC a fortement contribué aux efforts du *service mondial de données* du HCR. En outre, le Centre a jugé important de s'engager dans des activités complémentaires en vue d'un changement systémique plus large, notamment en travaillant en étroite collaboration avec des partenaires universitaires pour promouvoir l'utilisation des microdonnées dans la recherche et mettre en valeur les résultats produits qui sont pertinents pour les politiques (p. ex., grâce à notre conférence de la recherche, à des revues de la littérature, à des séminaires et à des ateliers thématiques). Par ailleurs, le JDC a également entamé des activités avec le HCR et ses partenaires en vue de concevoir un cadre et des outils communs pour faciliter la prise de décisions concernant l'accès responsable aux données et sa mise en œuvre de façon durable.

- **Privilégier les partenariats pour plus d'impact**

Dans toutes nos activités en 2020, la valeur des partenariats est restée une observation clé. Le JDC s'appuie donc sur les partenariats et la collaboration pour renforcer la pertinence de certaines activités au niveau des opérations et des politiques, mais aussi pour améliorer la qualité des produits spécifiques, favoriser l'atteinte de résultats et optimiser son impact. Grâce au partage d'expertise et à l'exploitation des avantages comparatifs des différentes

parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial, tous les investissements du JDC en 2020 ont été renforcés. Dans le même temps, le Centre a joué un rôle essentiel dans le partenariat entre la Banque mondiale et le HCR. Le soutien que la Banque mondiale a apporté au HCR pour l'amélioration de sa bibliothèque de microdonnées, une activité financée et facilitée par le JDC, est un exemple de ce travail conjoint. En outre, le Centre a joué un rôle de déclencheur, en encourageant des collaborations au-delà de celles strictement liées à son programme de travail. Cette expérience a été mise à profit pour souligner le rôle des partenariats pour l'avenir et préciser les différents mécanismes de collaboration à notre disposition dans notre Stratégie 2021-2023. Ainsi, le JDC peut reproduire le modèle de collaboration entre la Banque mondiale et le HCR, en l'utilisant comme prototype pour le renforcement des partenariats avec d'autres parties prenantes.

Il est primordial d'augmenter la quantité de données utiles et de combler les lacunes urgentes en matière de données, notamment pour tirer parti à temps des principales opportunités. À cette fin, le JDC a décidé dans son programme de travail de 2020 d'investir de manière substantielle dans la collecte de nouvelles données primaires. Les efforts déployés pour améliorer les connaissances mondiales sur l'impact de la COVID-19 sur les personnes déplacées de force en sont un exemple éloquent et d'actualité. En tirant parti des modalités flexibles de financement, des investissements en cours et des relations de travail étroites avec les principales parties prenantes que sont la Banque mondiale et le HCR, le JDC a pu faciliter l'inclusion des réfugiés et des personnes déplacées dans les enquêtes téléphoniques à intervalles rapprochés menées dans six pays pour mieux comprendre l'impact socioéconomique de la COVID-19 et des politiques publiques connexes sur la situation socioéconomique des ménages. S'appuyant sur l'appel à la collecte de données lancé par le JDC dans un précédent article sur les répercussions potentielles de la récession mondiale provoquée par la COVID-19 sur les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays⁹, ces investissements contribueront à combler les lacunes majeures apparues en 2020 en matière de données sur le déplacement forcé. Les données recueillies dans le cadre de cet axe de travail seront particulièrement utiles en 2021, car les pays touchés par le déplacement forcé devront inclure et protéger efficacement les personnes déplacées de force et leurs communautés d'accueil dans la planification de la reprise économique.

9 Centre conjoint des données sur le déplacement forcé de la Banque mondiale et du HCR, Tara Vishwanath et al., *Highly vulnerable yet largely invisible: Forcibly displaced in the COVID-19-induced recession*. Série de documents sur le déplacement forcé, n° 1, 2020. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : https://www.jointdatacenter.org/wp-content/uploads/2020/12/JDC-Paper-Series-on-Forced-Displacement_No.1_Final.pdf.

5. Conclusion

Le présent rapport a tenté de mettre en évidence un ensemble de lacunes persistantes en matière d'informations et de données probantes, de revenir sur le travail du JDC en 2019-2020, et de réfléchir à ses expériences et aux enseignements qui ont contribué à orienter la conception de son travail à venir. Déterminé à continuer à se concentrer sur les défis fondamentaux, substantiels et persistants, le JDC se réjouit à la perspective de lancer son programme de travail pour 2021 et sa Stratégie pour 2021-2023.

Pour conclure, nous remercions les nombreuses personnes et organisations pour leur collaboration et leur soutien à la mission du JDC en 2020. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les membres du Comité de gestion et du Conseil consultatif stratégique pour leurs recommandations. Le JDC souhaite également remercier ses partenaires pour leur généreuse contribution à son financement en 2020 : le gouvernement du Danemark, représenté par le ministère danois des Affaires étrangères ; l'Union européenne, représentée par la direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne ; et le gouvernement des États-Unis, représenté par le Bureau américain de la population, des réfugiés et des migrations.



6. ANNEXE. Le programme de travail du JDC – activités en cours et prévues

Objectif	Activité	Début	Fin
Renforcement des systèmes et normes statistiques	Amélioration des statistiques sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	2019	2023
	Appui à la phase III du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés (EGRIS)	2019	2023
	Analyse de texte automatisée pour le Centre conjoint des données sur le déplacement forcé (JDC)	2020	2021
	Optimisation de la boîte à outils Kobo pour la collecte et l'analyse des données	2020	2023
	Mise au point de méthodes et d'outils statistiques sur le déplacement forcé	2020	2023
	Recherche de méthodes innovantes pour améliorer la qualité des données	2020	2022
	Comblement des lacunes en matière d'information sur les populations déplacées de force grâce aux données géospatiales	2020	2021
	Amélioration des statistiques sur l'apatridie	2020	2022
	Amélioration de la qualité des données d'enquête sur les populations déplacées de force (Survey Solution)	2020	2022
	Visibilité donnée aux personnes déplacées de force dans les indicateurs des objectifs de développement durable (ODD)	2021	2023
	Appui à la création par le HCR d'une série d'enquêtes intégrées et normalisées	2021	2023
Production de données et conduite d'analyses	République centrafricaine : Enquête sur les ménages déplacés à l'intérieur de leur pays dans le cadre de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2020	2019	2021
	Bangladesh : Centre de statistiques sur le développement humanitaire à Cox's Bazar/Programme analytique	2020	2022
	Tchad : <i>Refugees in Chad: The Road Forward (Réfugiés au Tchad : perspectives)</i>	2020	2021
	Djibouti : Identification et suivi des populations déplacées	2020	2022
	République démocratique du Congo (RDC) : Observatoire de la crise et enquête sur les déplacements forcés des ménages dans l'est de la RDC	2020	2022
	Éthiopie : Inclusion des réfugiés dans une enquête socioéconomique nationale auprès des ménages	2020	2021
	Kenya : Inclusion des populations vulnérables dans le cadre de l'enquête continue auprès des ménages	2020	2022
	Rwanda : Évaluation socioéconomique des réfugiés et des communautés d'accueil	2020	2021
	Turquie : Marché du travail agricole et statut socioéconomique des réfugiés et des citoyens turcs – collecte de données de base pour l'évaluation d'impact	2020	2021
	Crise vénézuélienne : Collecte et analyse de données régionales sur la population de réfugiés vénézuéliens et assimilés	2020	2023
	Yémen : Systèmes de suivi des déplacements forcés	2020	2021
	Burundi : Enquêtes sur les déplacements forcés et les communautés d'accueil	2021	2022
	Somalie : Suivi rapide des conditions socioéconomiques des personnes déplacées	2021	2021
	Inclusion des populations déplacées de force dans les enquêtes téléphoniques à intervalles rapprochés sur la COVID-19		
	<i>Burkina Faso</i>	2020	2021
	<i>Tchad</i>	2020	2021
	<i>Djibouti</i>	2020	2021
<i>Éthiopie</i>	2020	2021	
<i>Iraq</i>	2020	2021	
<i>Jordanie</i>	2020	2021	

Objectif	Activité	Début	Fin
Production de données et conduite d'analyses	Région du Machreq : Mesure de l'évolution du bien-être socioéconomique des populations déplacées de force et les communautés d'accueil depuis la COVID-19	2020	2020
	Région du Machreq : Atténuation de l'impact de la COVID-19 en termes de pauvreté sur les communautés d'accueil et les réfugiés au Liban, en Jordanie et dans la région du Kurdistan en Iraq	2020	2021
	Renforcement de la capacité du HCR au niveau national à utiliser des informations et des données socioéconomiques probantes	2019	2023
	Analyses sur la COVID-19	2020	2021
Promotion de l'accès sécurisé aux données	Compilation et conservation des ensembles de données du HCR pour la bibliothèque de microdonnées	2019	2021
	Renforcement des capacités du système d'enregistrement mondial du HCR	2019	2021
	Appui au développement et au fonctionnement des bibliothèques de microdonnées au HCR et à la Banque mondiale	2019	2021
	Renforcement de l'accessibilité des microdonnées pour améliorer les politiques et les interventions dans les situations de déplacement forcé	2020	2022
Constitution d'une base de données probantes et partage des connaissances	Élaboration de méthodologies permettant de mesurer l'impact de l'accueil, de la protection et de l'assistance aux réfugiés	2019	2023
	Activités de partage des connaissances du JDC : Diffusion de données probantes et d'informations sur les personnes déplacées de force	2019	2023
	Activités de partage des connaissances du JDC : Programmes de bourses de recherche	2020	2023
	Plateforme de données en ligne « Developing World Refugee and Asylum Policy »	2021	2022
	Programme de partage des connaissances du JDC	2021	2023

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Centre conjoint des données sur le déplacement forcé et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Centre Conjoint des Données
sur les Déplacements Forcés



En savoir plus sur le JDC

-  Consultez notre site Internet : www.jointdatacenter.org
-  Souscrivez à notre bulletin d'information : <https://www.jointdatacenter.org/subscribe-to-our-newsletter/>
-  Contactez notre équipe : contact@jointdatacenter.org